

Modalités pratiques



Inscription en ligne : <https://goo.gl/forms/nzInumeffsadQX0h1>

- Formation gratuite, seul le repas pris en commun est à la charge des stagiaires.
- La participation aux deux journées est obligatoire.
- Une convocation est envoyée aux personnes retenues par mail une dizaine de jours avant la session.
- Prévoir une clef USB.

Contact :

Léna CLEMENT, conseillère technique et pédagogique
Service sport jeunesse et vie associative, DDCSPP 81,
lena.clement@tarn.gouv.fr

Plan de formation 2017



L'actualité nous rappelle régulièrement la nécessité de partager les valeurs et les principes fondamentaux qui fondent notre République.

En effet, depuis plusieurs années ont lieu des débats focalisés souvent sur ce qu'elle interdit au détriment de ce qu'elle garantit comme libertés individuelles et collectives, ce qui témoigne d'une méconnaissance de la laïcité.

Dans le cadre du plan national de formation « Valeurs de la République et Laïcité », les formateurs tarnais habilités par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) vous proposent pour l'année 2017 plusieurs sessions de formation dans le département du Tarn.

Présentation

La formation « Valeurs de la République et Laïcité », conçue au niveau national par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), est déclinée dans le Tarn par la DDCSPP avec le soutien du CDAD, du CIDFF, des Francas du Tarn, de la Communauté de Communes Carmausin – Ségala, ainsi que de la MJC, du centre social et de la ville de Graulhet.

Elle est destinée à tous les acteurs du champ « Ville, jeunesse et sports » en contact direct avec les publics.

Elle vise à répondre à leur besoin de qualification et d'accompagnement sur l'application du principe de laïcité dans les situations professionnelles qu'ils rencontrent, afin qu'ils puissent :

- adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle, ainsi qu'au statut de leur structure employeuse ;
- apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.

Le module est conçu sur deux jours :

Jour 1

- Définition du principe de laïcité
- Points de repères historiques
- Cadre juridique et cadre réglementaire adapté au contexte professionnel
- Analyse de cas apportés par les stagiaires

Jour 2

- Laïcité et usages des espaces publics / Laïcité et relation socio-éducative
- Cadre légal et éléments pédagogiques
- Mises en pratique et construction d'un argumentaire neutre et objectif à partir de la thématique choisie.

Agenda 2017

Sessions tout public

	Intervenants	Dates des sessions	Lieu
Graulhet	Chantal Peyrin et Marie-Laure RICARD-GOQUERY <i>Session réservée CODIR</i>	28-29 septembre	Mairie de Graulhet Salle de la démocratie
Carmaux	Françoise Calderon Stéphanie Senaux-Ochoa	28-29 septembre	Salle de réunion, 2 rue du Moulin

Session réservée aux adultes relais

Graulhet	Jocelyne Ardourel Marie-Laure Ricard-Goguery	12-13 juin	Mairie de Graulhet
-----------------	---	-------------------	--------------------